



## PROGRAMME DE TRAVAIL PARTENARIAL 2012

approuvé à la séance de l'assemblée générale et du conseil d'administration  
du 29 novembre 2011

Le programme de travail partenarial de l'APUR en 2012 s'inscrit dans la continuité de celui de 2011 autour des bases de données Paris et petite couronne, d'études thématiques et territoriales avec une consolidation des conventions passées avec Paris Métropole et les trois départements 92/93/94, et la montée en puissance du volet des études métropolitaines.

2012 verra la révision du SDRIF, la première année de travail de l'Atelier International du Grand Paris (AIGP) et la première échéance de l'appel à initiative de Paris métropole.

Ce programme, bien qu'il prenne place dans une équation économique tendue, préserve une activité prospective et de recherche tant sur le territoire parisien que métropolitain ou à l'international.

Les grandes lignes relèvent de trois ambitions

- Confirmer les apports de l'APUR dans le projet parisien avec une connaissance enrichie des données, un suivi très fin des populations, une montée en puissance des études socio-économiques et des études autour des évolutions du tissu parisien, des espaces publics et des services urbains
- renforcer l'échelle métropolitaine de l'APUR avec
  - l'élaboration de données et représentations cartographiques partagées sur la petite couronne
  - une participation à la révision du SDRIF et aux travaux de l'AIGP
  - l'accompagnement de Paris métropole
  - le développement de conventions avec les Départements, les communautés d'agglomération et les grands syndicats techniques .
- amplifier la dimension prospective au travers
  - de l'échange et du débat autour des études menées
  - de l'édition, de la diffusion des travaux, recherches et systèmes cartographiques
  - la diffusion des données cartographiées en partenariat avec le Pavillon de l'Arsenal autour de la « maquette numérique métropolitaine »

L'ensemble des six volets est consolidé : les bases de données de référence, les études thématiques territoriales et métropolitaines, la communication/édition/centre ressource documentaire et la coopération décentralisée.

## **VOLET 1. BASES DE DONNÉES DE RÉFÉRENCE PARIS PETITE COURONNE**

### **1.1 MISE À JOUR DE LA BASE DE DONNÉES DE RÉFÉRENCE PARIS ET PETITE COURONNE**

#### **1.1.1 Les données sur Paris:**

Le transfert d'une partie de ces entités de référence à savoir la base "adresse" à la Direction de l'urbanisme de la ville de Paris (DU) prévu initialement en 2011 est en cours suivant un calendrier 2012 qui reste à élaborer.

En 2012, l'Apur réceptionnera progressivement les données mises à jour par la Direction de l'Urbanisme (DU) et les intégrera dans sa banque de données Paris. La base sera complétée avec l'ensemble des équipements, les emprises bâties, les détails topographiques divers, les îlots et découpages statistiques.

#### **1.1.2 Les données Paris et Petite Couronne (y compris la base de donnée équipements)**

Le référentiel Paris et Petite Couronne initialement défini à l'échelle de l'îlot intègre notamment : les limites administratives et les intercommunalités, le filaire de voie avec intervalles d'adresses, les îlots physiques et statistiques, les emprises d'équipement et activités, les équipements ponctuels, les IRIS, les détails topographiques (réseau ferré, allées, etc.).

En 2012, seront plus particulièrement traités :

- le recalage des îlots physiques et la mise à jour des équipements (emprises et ponctuels) seront poursuivis
- une actualisation spécifique du filaire de voirie avec une hiérarchisation, à partir des données issues de la base « appel 18 » de la Brigade des Sapeurs Pompiers
- le suivi et enrichissement de la base de donnée équipements.
- et, dans le cadre des conventions d'études sur les Départements de la Petite Couronne, une mise à jour du parcellaire et de la typologie des propriétaires prévue pour les Départements 93 et 94, une initialisation de cette donnée pour le 92.

### **1.2 ÉVOLUTION DU DÉVELOPPEMENT DE L'OUTIL CARTOGRAPHIQUE D'ACCÈS AUX DONNÉES RÉALISÉ EN 2010**

- dans l'outil cartographique-intranet : ajout de cartes thématiques,
- dans la maquette numérique : fourniture de données, enrichissement dans la maquette dans le cadre de la convention avec le Pavillon de l'Arsenal.

### **1.3 ADMINISTRATION DES DONNÉES**

Directive INSPIRE, prévisions 2012 :

- Application de la politique tarifaire des données de l'APUR validée en 2011 par le conseil d'administration
- Mise en place d'un serveur de transfert de données sous réserve de discussions en cours avec l'IGN.

## VOLET 2. ÉTUDES THÉMATIQUES

Les jeunes à Paris (nouvelle étude)

Étude prospective sur deux ans qui s'appuie sur trois volets :

- les jeunes parisiens et leurs conditions de vie : leurs revenus, les emplois, le logement et la citoyenneté
- les jeunes et l'offre institutionnelle : perception, utilisation des équipements (notamment sportifs et culturels)
- les nouvelles pratiques : les nouvelles activités dans l'espace public, les lieux détournés, les manques...

Ces travaux devront aider à évaluer l'impact des politiques engagées.

L'étude sera affinée sur le territoire de la couronne qui regroupe une population jeune importante, de très nombreux équipements et présente des potentiels d'évolution. Pour mener à bien cette étude, la DJS comme la DPVI ont mis en place des financements complémentaires. La DAC et la DEVE seront également sollicitées.

### 2.1 ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES

#### 2.1.1. Recensement

Une note d'analyse présentera les résultats du recensement INSEE 2008-2009. L'opération annuelle de suivi de la collecte du recensement sera rééditée. Les études engagées en 2010-2011 sur la situation des parisiens âgés seront menées à bien.

#### 2.1.2. Analyse des migrations résidentielles

Au sein de l'ensemble métropolitain, et dans le cadre des conventions en cours avec le Conseil Général 93, le Conseil Général 94 et le Conseil Général 92, un suivi pourra être mis en place sur les études engagées en 2011

Le rapport définitif sera édité en mars 2012

#### 2.1.3 Familles et petite enfance (étude 2011/2012)

- Animation de l'observatoire des familles parisiennes. Un suivi de l'enquête INED logements-familles sera assuré. La base de données sera actualisée.
- Étude prospective des besoins d'accueil de la petite enfance, phase 2, en collaboration avec la DFPE.

La phase 2012 consistera en une grande enquête quantitative et qualitative auprès d'un panel de familles parisiennes avec jeunes enfants.

Elle comprendra une analyse de l'offre de places d'accueil de la petite enfance et de son évolution, intégrant une dimension prospective (au-delà de 2014).

#### 2.1.4 Insertion et lutte contre l'exclusion

- Animation de l'Observatoire de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, actualisation de la base de données et production d'un CD-rom.
- Rapport sur les évolutions sociales. Il sera consacré aux évolutions sociales qui ont traversé Paris et le centre de l'agglomération parisienne au cours des deux dernières décennies. Il s'appuiera sur le contenu de la base de données.
- Ateliers sur les évolutions sociales. Le rapport gagnerait à se nourrir d'apports extérieurs. Deux ateliers pourraient être organisés dans l'année. (*Fond et forme à préciser avec la DASES et la DPVI*)

- 2.1.5 Approche territorialisée de l'action sociale (*dans le cadre de la convention avec le CASVP*)
- Actualisation des fiches d'identité sociale à l'arrondissement,
  - Réalisation de cartographies sur les aides choisies par le CASVP
  - Esquisse d'un état des aides facultatives proposées par les départements du centre de l'agglomération parisienne.

2.1.6 Les quartiers en difficultés

Animation de l'observatoire des quartiers prioritaires et finalisation des recherches engagées en 2011 sur les Indicateurs de santé et de ségrégation scolaire. Poursuite des enquêtes auprès des habitants en lien avec Université Paris IV. Elles concerneront trois quartiers au cours de l'année universitaire 2011-2012. Ces enquêtes bénéficient d'un financement complémentaire de la DPVI

2.1.7 Les personnes en situation de handicap

Animation de l'observatoire des personnes en situation de handicap. Actualisation de la base de données.

## 2.2 ÉTUDES ÉCONOMIQUES

2.2.1. Indicateurs conjoncturels

Projet d'une publication périodique à mettre en œuvre.

2.2.2 Les évolutions commerciales

Dans le cadre de la Convention BD com sont prévus en 2012 :

- Le commerce en réseau : il s'agit d'identifier dans le fichier BDcom les commerces appartenant à des enseignes ou réseaux commerciaux structurés.
- Enquête BD-rue. Une nouvelle convention sera préparée pour 2013-2015.
- Terrasses et étalages

Analyse de l'espace public et de son occupation. Elle s'appuiera sur l'inventaire 2011 des commerces croisé avec le fichier des étalages et des terrasses que gère la Ville de Paris. L'objectif est de mieux cerner la géographie des commerces ayant des étalages-terrasses et d'analyser le rapport à la centralité et à l'attractivité.

2.2.3 Les évolutions du parc de l'immobilier d'entreprise

Un certain nombre d'éléments seront réunis à partir des études quartiers des gares, QCA, suivi SCOT et PLU pour mettre en place les premiers éléments de stratégie prospective. Le centre de Paris sera particulièrement regardé suite aux mouvements importants en cours (départ des services des différents ministères et institutions).

- regard sur les grandes surfaces de bureaux libérées depuis 15 ans à Paris - étude de leur occupation actuelle
- cartographie des bureaux programmés à l'horizon 2015 à Paris et cœur d'agglomération
- analyse du potentiel de mutation des immeubles de bureaux en logements

## 2.3 LOGEMENT ET HABITAT

Le champ des travaux sur l'habitat et le logement continuera de s'élargir à des réflexions prospectives et métropolitaines, notamment dans le cadre des activités de Paris Métropole (voir ce chapitre).

En 2012, sont prévus :

1. l'animation de l'Observatoire du logement et de l'habitat de Paris
2. quelle mixité dans l'habitat social ? Après une première analyse en 2011, l'exercice 2012 visera à caractériser l'occupation du parc social parisien en termes de revenus et de composition des ménages ?
3. la poursuite de la refonte de la base de données de l'Observatoire. Un projet de mise en ligne de la base sur internet sera développé sous réserve d'un financement spécifique.
4. la préparation des documents annuels « Les chiffres du logement social 2012 » et « Accès au logement social en 2012 »
5. la poursuite de la mise en œuvre de l'outil de suivi des hôtels pratiquant de l'hébergement social
6. la poursuite de la mise en œuvre de l'outil de prévention de la dégradation des immeubles anciens à Paris.
7. l'enquête sur « le Parc de logements sociaux et les attributions de logements » est reconduite en partenariat avec la Ville de Paris, la DRIHL et l'AORIF.

## 2.4 PARIS / ÉVOLUTION DU TISSU URBAIN / plan climat / trame verte, trame bleue, plan biodiversité

L'année 2012 sera marquée par une expérimentation sur des secteurs test des incidences du Grenelle II et du Plan climat sur le tissu urbain parisien (comité technique de suivi Apur/DU).

### 2.4.1 Considérer les évolutions potentielles du tissu parisien au regard des connaissances acquises et des nouveaux enjeux de la ville durable avec pour objet :

- d'enrichir les réflexions sur les évolutions des cadres réglementaires au travers des études thématiques, nature et plan climat, hauteur et grand paysage, espace public, réseaux mais aussi population (pyramide des âges, familles, etc) et Grenelle de l'environnement
- d'approfondir les connaissances acquises suite à la thermographie en assurant avec la DU et la DLH un suivi pour la mise en place d'un patrimoine durable
- de préciser les notions îlots de chaleur et outils possibles de gestion des canicules.

Par ailleurs, l'APUR reste engagée sur :

- l'accompagnement de la mise en œuvre du plan biodiversité parisien
- l'accompagnement de l'Agence du Climat
- le suivi des travaux et accompagnement du schéma régional de cohérence écologique, déclinaison parisienne : définition des trames vertes et bleues dans Paris et dans l'agglomération dense
- le suivi études Grand Quartier Latin et poursuite de la base de donnée cartographiée pour les emprises universitaires et dans la suite de ce qui était engagé en 2011:

### 2.4.2 Études sur les îlots de chaleur et suites du programme Ecofys

L'étude des îlots de chaleur urbains est une nécessité pour évaluer ce qui se passe à l'échelle de l'îlot et de la rue en été et lors des épisodes caniculaires. Cette étude sera réalisée en partenariat avec les laboratoires de recherche spécialisés dans les travaux sur le climat et la DEVE en charge du plan climat.

La cartographie « cadastre solaire » sera terminée en 2012 (suites programme ECOFYS)

- 2.4.3 Accompagnement des travaux du pôle espace public.  
Etude sur les évolutions du stationnement de surface à Paris,  
dans la suite des études engagées en 2011 sur la nature en ville et les nouvelles pratiques de  
l'espace public.
- 2.4.4 Études sur le grand paysage :  
Quels outils pour orienter les évolutions du grand paysage métropolitain? Analyse des outils  
actuels de gestion des paysages et des sites et expérimentation d'évolutions possibles de ces outils  
pour une meilleure prise en compte des paysages, de leur cohérence et de leurs transformations  
aux différentes échelles du territoire métropolitain.

## 2.5 LES RÉSEAUX / LA MOBILITÉ / LOGISTIQUE / FRET

- 2.5.1 Logistique urbaine : Etude des reports de logistique vers les modes doux avec :  
- le fret sur la Seine et les canaux  
- l'étude Tram-fret (suite 2011) : bilan de la marche à blanc, suivi et conclusion des études  
chargeurs débouchant sur la mise en place de la phase opérationnelle.
- 2.5.2 ZAPA  
Étude pour la définition des restrictions de circulation à appliquer pour améliorer la qualité de l'air  
en Ile de France (analyse multicritères pour définir le scénario optimal en fonction des objectifs de  
qualité de l'air à atteindre, des impacts socio économiques, des difficultés institutionnelles,  
techniques et financières de mise en place).  
Accompagnement de la Ville de Paris dans la mise en place de la concertation.
- 2.5.3 Du Réseau d'eau non potable à l'optimisation de la ressource en eau  
Étude 2012/2013 (*co-financée par la DPE et Eau de Paris*)  
comportant trois thèmes :  
- les relations entre l'eau et la mise en place de la trame verte et bleue, le confort urbain et les  
services urbains (rapports et optimisation des usages de l'eau; élaboration d'une cartographie  
permettant de voir selon les situations urbaines (forme et usages) comment optimiser la  
ressource et l'outil technique)  
- l'extension du réseau d'eau non potable vers la métropole  
- le « cocktail d'eau » ou réflexions pour une optimisation des différents types d'eau et de leurs  
circuits (eaux d'exhaures, eaux pluviales, eaux vannes, etc).
- 2.5.4 Étude sur l'évolution du réseau des stations-services (État, Ville de Paris, DVD/DU). (*sous réserve de  
financement*)  
L'étude visera à recenser les stations-service accessibles au public dans un rayon de 5 kilomètres  
autour de Paris. Elle s'appuiera sur les données figurant dans le fichier des installations classées  
(sous réserve de leur mise à disposition dans le périmètre concerné) et intégrera une vérification  
pour chacun des sites concernés (environ 500 pour Paris intramuros) de la nature de l'installation  
(privée ou accessible au public) et dans la mesure où les données sont disponibles, une estimation  
du volume annuel distribué par type de produit.
- 2.5.5 Le réseau de bus parisien (*sous réserve de financement DVD voire DF*)  
- Évaluation des propositions de la RATP et du STIF sur la réorganisation du réseau de bus  
- Accompagnement de la DF dans l'appel d'offres sur les nouveaux « arrêts de bus »

L'APUR accompagnera les travaux menés sur la ville numérique par la Ville de Paris

## VOLET 3. LES ÉTUDES « ÉVOLUTIONS DES TERRITOIRES »

### 3.1. LES BERGES DE LA SEINE

Partenaire de l'équipe projet pilotée par le Secrétariat Général de la Ville de Paris, en charge de la co-élaboration du contenu, du suivi de réalisation, en charge également des études amont et aval, suivi des projets autour de la Seine en cœur d'agglomération. Accompagnement des réflexions sur les nouvelles stations Vogueo.

### 3.2 ÉTUDE DES GRANDS ESPACES VERTS PARISIENS

- mise à jour et mise en perspective des chartes des bois de Vincennes et de Boulogne,
- études Champs de Mars et Champs Élysées.

### 3.3 LA COURONNE PARISIENNE

#### 3.3.1 Base de données projets urbains

La base de données urbaine est poursuivie en 2012. Le recollement des PLU et des SCOT (en collaboration avec l'IAU Ile-de-France) sera particulièrement traité sous :

- l'angle géographique et topographique avec une analyse des évolutions des paysages dans la grande échelle de l'agglomération. Dans la droite ligne de ce travail, l'APUR participera aux Ateliers de Cergy 2012 qui auront pour thème : *La métropole sous l'angle du regard - Révéler et mettre en scène le paysage du Grand Paris.*
- l'angle des déplacements adossés à la mise en place de la trame verte et bleue et prenant en compte l'ensemble des projets en cours.

#### 3.3.2 La Ceinture Verte

A partir du document élaboré en 2011, un travail de suivi des actions mises en œuvre, élaboration d'un document type plan programme. Seront particulièrement regardés les évolutions et enjeux des espaces verts du périurbain

#### 3.3.3 La Petite Ceinture :

Scenarii des évolutions et accompagnement de la DU pour la mise en place de la nouvelle convention Ville de Paris RFF en 2012

#### 3.2.4 Etude sur la trame viaire du coeur d'agglomération (*sous réserve de financements complémentaires*)

Réintégration des infrastructures du réseau métropolitain dans le système urbain, le cas particulier des échangeurs.

### 3.4 LES QUARTIERS DES GARES ET LES ÉVOLUTIONS DES FAISCEAUX FERRÉS

Etude engagée en 2010 qui traite tout particulièrement des trois quartiers de gare : gare Montparnasse, gares de Lyon/Bercy/Austerlitz et gares Est et Nord. En 2012, seront analysés les évolutions des faisceaux ferrés liés à ces gares dans le territoire parisien et métropolitain, les potentiels de mutation, valorisation foncières, intégration dans la trame viaire, et les nécessités de l'évolution de l'espace public, de la desserte transport en commun liés aux augmentations des trafics.

### 3.5 LES CANAUX

- Poursuite de l'élaboration d'une charte paysagère et d'orientation pour l'aménagement des berges du canal de l'Ourcq (suites 2011)
- Accompagnement de la DVD sur les études en cours :
  - feuille de route de la Ville de Paris ( réflexions pour un développement des canaux parisiens )
  - étude de la biodiversité
  - partage de la ressource en eau
  - projets de franchissement
  - projets d'aménagement des berges du canal Saint Denis,
  - réflexions menées avec la Seine st Denis et la Seine et Marne
- Collaboration avec le département de la Seine st Denis et expertise sur les territoires de l'Ourcq (*sous réserve de convention*)

### 3.6 AXE HISTORIQUE DE L'ÉTOILE À LA DÉFENSE 2011 /2012

*(dans le cadre des conventions particulières avec le Conseil Général 92, la Ville de Neuilly, l'EPADESA et la Chambre de Commerce et d'Industrie.)*

Établissement d'une synthèse prospective et préparation d'un cadre d'appel à idées ou à projets.

### 3.7 Autour du CARREFOUR POMPADOUR et du PARC INTERDÉPARTEMENTAL DES SPORTS DE CHOISY-LE-ROI (*sous réserve de la convention avec le Conseil Général 94*)

### 3.8 ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTEP DANS L'ÉTUDE SUR L'A4 ET ÉTUDE DE LA RN34 DE LA PORTE DE VINCENNES À CHELLES (*dans le cadre de la convention avec l'ACTEP 2011/2012*)

- étude de la RN34 menée pour définir des scénarios d'évolution de cette voie et tester ses capacités à accueillir une ligne de transport en commun de surface en site propre.
- accompagnement de l' ACTEP dans l'étude de l'A4 prolongée en 2012 au rythme du calendrier de la consultation des concepteurs.

### 3.9 ACCOMPAGNEMENT DE L'EPA-ORSA / MUTATIONS AUTOUR DU PÔLE D'ORLY (*dans le cadre de la convention pluri annuelle 2011/12/13 avec l'EPA ORSA*)

- évolutions du secteur pôle d'Orly, étude pour l'intégration urbaine de la trame viaire métropolitaine
- étude sur la densité et les formes urbaines, les bons exemples en Ile de France
- expertise sur les volets population et trame verte et bleue.

### 3.10 AXE EX-RN2, ÉTUDE URBAINE (*dans le cadre de la convention 2010-2011-2012 avec le Conseil Général du 9, étude engagée fin 2011*)

- étude sur l'ensemble du linéaire de l'ex-RN2 sur le territoire départemental engagé en 2011. Elle se poursuivra en 2012 (cette étude se situe dans le prolongement des travaux de l'Apur sur les grandes radiales).

### 3.11. LE SECTEUR BAGNOLET / PARIS EST (*dans le cadre des conventions avec la Ville de Bagnole*)

Assistance à maîtrise d'ouvrage, suivi des études menées sur les secteurs stratégiques ainsi que lors de l'engagement des secteurs en phases opérationnelles sur les quartiers dits « centre-sud » et les liaisons entre Paris et Bagnole.



### **3.12 LES CIMETIÈRES** (dans le cadre de convention particulières avec le SIFUREP et le Syndicat Intercommunal des Joncherolles)

- Suites études 2010, situation et devenir des cimetières métropolitains
- Accompagnement autour du projet d'aménagement du cimetière des Joncherolles.
- Étude du cimetière Montmartre, évolutions patrimoniales (sous réserve de financement DEVE).

## **VOLET 4. LES ETUDES D'ÉCHELLE METROPOLITAINE**

### **4.1 ACCOMPAGNEMENT PARIS MÉTROPOLE AU SEIN DES 4 COMMISSIONS et groupes de travail**

- Logement, accompagnement des réflexions en cours sur la territorialisation du logement, les leviers de production, l'évaluation des besoins
  - Déplacements, suivi en particulier le groupe aéroportuaire, apport sur le contenu du dispositif ZAPA et sur le fret
  - Solidarité et développement économique
  - Appel à initiative Paris Métropole avec l'étape de finalisation bilan 2012.
- L'APUR accompagne également les réflexions des élus sur le sujet « gouvernance ».

### **4.2 ACCOMPAGNEMENT DE L'AIGP**

Le directeur de l'APUR est membre du comité de programme, aux côtés du directeur général de l'AIGP et du directeur général de l'IAU Ile de France. Ce comité a pour rôle l'élaboration du programme de travail, son suivi, son accompagnement.

L'APUR et l'IAU Ile de France fournissent les données nécessaires aux travaux du programme de travail de l'AIGP.

### **4.3 SUIVI DE LA RÉVISION DU SDRIF**

L'Apur accompagne la Ville de Paris et Paris Métropole pour l'élaboration de leur contribution au débat sur le Schéma directeur de la Région Ile de France (SDRIF).

En lien avec l'IAU Ile de France, l'APUR contribuera aux travaux à réaliser sur la zone dense.

### **4.4 PARIS - ROUEN - LE HAVRE**

- Préparation du colloque « Axe Seine - acte 3 » (qui aura lieu à Paris à l'automne 2012, piloté par la Ville de Paris) et accompagnement du dossier Paris-Rouen-Le Havre dans le cadre du travail des six agences (Caen, Rouen, le Havre, Seine-Aval, IAU Ile de France et APUR)
- Achères (dans le cadre de la convention AUDAS, APUR, Ports de Paris)  
Accompagnement des évolutions des territoires situés à Achères et des études préalables à la création du port d'Achères sur deux thèmes : l'interface ville/port et les développement de l'axe Seine.

## **VOLET 5. COMMUNICATION/EDITIONS/CENTRE RESSOURCE DOCUMENTAIRE**

### **5.1 INTRANET ET SITE INTERNET**

Un nouvel intranet avec une orientation « portail collaboratif » notamment pour la gestion de projets.

Le développement du site internet lancé en mai 2010 sera consolidé.

### **5.2 DIFFUSION**

#### **5.2.1 Publications**

- A l'international, remise à jour des documents de présentation de l'agence
- Auprès de nos partenaires institutionnels (Ville de Paris et membres du conseil d'administration, commanditaires de contrats...) en développant des modes de diffusion de nos travaux sur mesure :
  - envoi d'études
  - organisation de « matinées pro » de présentation de certaines études
- Consolidation du réseau professionnel des structures documentaires spécialisées.

#### **5.2.2 Édition de la revue Paris-Projet**

Un numéro est prévu.

## **VOLET 6. ACTIVITÉS INTERNATIONALES**

Participation, à la demande de la Ville de Paris, aux actions menées dans le cadre de la coopération décentralisée.

En 2012, ces activités concerneront la poursuite de la coopération avec les villes de Rio de Janeiro (dans le cadre du nouvel accord de coopération signé le 18 novembre 2011) et Buenos-Aires.

Elles porteront également sur la ville d'Istanbul, en accompagnement de l'Agence Française de Développement, dans le cadre du projet de pôle multimodal de Yenikapi et dans le prolongement d'une première mission associant la DGRI et l'Apur en décembre 2011.

Enfin, l'Apur pourra être amené à assister la Ville de Paris dans le suivi d'un projet de transport public à Phnom Penh (étude réalisée par Systra dans le cadre d'un Fasep).